Débats des Communes

TROISIÈME SESSION—ONZIÈME PARLEMENT

CHAMBRE DES COMMUNES.

Jeudi, 17 novembre 1910.

Le Parlement, qui avait été prorogé de temps à autre, jusqu'au 17 novembre 1910, s'est réuni aujourd'hui pour l'expédition des affaires.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général la communication suivante:

Bureau du secrétaire du Gouverneur général du Canada.

Ottawa, 15 novembre 1910. A l'honorable Orateur de la Chambre des com-

munes.

Monsieur l'Orateur,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, le jeudi, 17 novembre, à trois heures de l'aprèsmidi, en vue d'ouvrir la session du Parlement fédéral

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéis-

sant serviteur,

D. O. MALCOLM, Secrétaire du Gouverneur général.

Le capitaine Ernest J. Chambers, huissier à verge noire, remet le message suivant:

Monsieur l'Orateur,—Son Excellence le Gouverneur général invite votre honorable Chambre à se rendre sur-le-champ à la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et les députés se rendent dans la salle des séances du Sénat.

VACANCES DE SIEGES.

Etant de retour,

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que depuis la clôture de la dernière session, j'ai reçu avis que, par suite de la nomination au Sénat de M. Louis Lavergne, le siège de représentant à la Chambre des communes pour le collège électoral de Drummond-et-Arthabaska était devenu vacant. J'ai en conséquence adressé mon mandat à monsieur le greffier de la couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouvel avis de convocation des électeurs de ce collège.

1re LECTURE

D'un projet de loi (n° 1) déposé par le très honorable sir Wilfrid Laurier (premier ministre), touchant l'administration des serments d'office.

DISCOURS DU TRONE.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que lorsque les députés se sont rendus aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur général, dans la salle des délibérations du Sénat, il lui a plu de donner devant les deux Chambres lecture d'un discours dont je me suis procuré le texte qui est ainsi conçu:

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes:

Lorsque je prorogeai la législature au mois de mai dernier, j'étais à la veille de compléter le terme ordinairement fixé à la charge de Gouverneur général, mais il a plu à Sa Majesté le roi George V de me continuer dans les fonctions de son représentant au Canada, et en conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous souhaite encore la bienvenue à l'ouverture d'une nouvelle session.

verture d'une nouvelle session.

Nous nous rencontrons sous l'impression du deuil qu'une calamité nationale, la mort de notre souverain bien-aimé, le roi Edouard VII, a répandu sur ce pays et tout l'empire britannique. Non seulement ses sujets, mais aussi toutes les nations civilisées déplorent sa perte. Le monde avait appris à apprécier les dons de son esprit et les nombreuses qualités qui lui ont valu le surnom d'Edouard le Pacifique, que lui reconnaîtra l'histoire.

C'est avec un grand plaisir que je vous félicite de la prospérité toujours croissante de cette terre bénie. L'industrie et le commerce se développent de tous côtés à pas rapides. Le montant total des importations et des exportations dépasse de beaucoup celui des années passées, et l'accroissement de nos manufactures et du commerce intérieur va de pair avec le développement de notre commerce extérieur.

Si la moisson, dans certaines parties des provinces de l'Ouest n'a pas tenu les promesses que les belles apparences au printemps avait fait naître. cependant, le rendement total est assez satisfaisant, et au point de vue de la moisson, les provinces de l'Est ont été plus favorisées qu'à l'ordinaire. La position actuelle du pays démontre, d'une façon positive, que, même avec une production moindre sur certains points, l'immensité et la variété de nos ressources, garantissent en tout temps,